

# Chargé.e de mission Loire, référent foncier



Date de publication de l'offre

06/11 - 04/12/2024

Nom de l'organisme

Communes Forestières AURA

Mission

## Pour les Communes forestières de la Loire.

Notamment :

Développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

1. En lien direct avec les élus administrateurs de l'association, et en cohérence avec l'ensemble du réseau des Communes forestières, représenter l'association et défendre ses orientations politiques.
2. Apporter un appui aux élus des communes et de leurs groupements, plus particulièrement les adhérents, pour leurs projets incluant la forêt ou le bois, et répondre aux questions des élus.
3. Organiser des sessions de formation ou d'information des élus et personnels des collectivités, et animer des rencontres thématiques.

**4)** Conforter le fonctionnement et assurer le développement de l'association, y compris par la mise en place et le suivi de partenariats financiers et techniques :

- **Communiquer** régulièrement avec ses adhérents via les réseaux sociaux et la rédaction de la Lettre Info départementale ;

- **Concevoir et développer des projets départementaux** afin de faciliter la mise en œuvre de la politique forestière et de la filière bois et répondre aux besoins des élus locaux : chaque année, courant Janvier le.a Chargé.e de mission proposera le programme de l'année, en cohérence avec le projet politique construit par le Conseil d'administration de l'association.

- **Vie associative** : Organiser les Assemblées Générales et les Conseils d'Administration, effectuer la gestion comptable, le suivi budgétaire, et le suivi des dossiers de subvention (Conseil départemental, Région, etc).

- Gérer les **adhésions** : effectuer le suivi des cotisations, et œuvrer pour le développement des adhésions.

- Suivi **budgétaire** de l'associations

**5)** Mener des actions sur des thématiques spécifiques pour accompagner les élus des communes et intercommunalités (La mise en place de ces missions suppose au préalable l'appropriation des spécificités du département sur les plans politique et technique en relation avec les enjeux de la forêt et du bois) ;

o Valoriser et faciliter la mobilisation de la ressource bois, accompagner les territoires dans la recherche du foncier et l'étude des contraintes d'urbanisme, sensibiliser les élus à la commercialisation par contrat d'approvisionnement ;

- Participer à la gestion des conflits d'usage en forêt ; mettre en œuvre des outils de médiation (modes opératoires, communications, rencontres/échanges, etc.) ;

o Développer l'intégration du bois local certifié dans la construction ; Accompagner les

communes dans la conception de projets et la rédaction des marchés publics, communiquer sur les aides publiques auprès des collectivités ;

- o Favoriser l'utilisation de la ressource locale en bois énergie ; étude des gisements potentiels en bois énergie et mise en place de contrats d'approvisionnement ;
- o Intégrer les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme ; étudier les documents d'urbanisme présentés en CDPENAF, et accompagner les collectivités dans la révision de leurs documents d'urbanisme ;
- o Soutenir les territoires dans la définition de leurs stratégies forestières (PCAET, Chartes forestières, etc.) ; Accompagner les EPCI dans la création ou le renouvellement de CFT (diagnostic forestier et évaluation des actions menées), participer aux comités de pilotage et au suivi des CFT/SLDF et organiser leur mise en réseau ;
- o Déployer le réseau de forêts pédagogiques ; accompagner les communes dans la mise en place et l'animation du projet 'Dans 1000 communes la forêt fait école' destiné aux scolaires.
- o Information et formation aux élus sur le risque incendie.

### **Sur la thématique du foncier.**

- Pilotage technique et financier des programmes régionaux dédiés au foncier forestier et conventionnés avec les financeurs de l'Union régionale.
- Accompagnement et conseil des salariés en charge des associations départementales situées en Région Auvergne-Rhône-Alpes pour faciliter le déploiement des orientations politiques et des actions en local.
- Veille à la cohérence des messages et des actions déployées, et appui à la montée en compétence générale de l'association.
- Réalisation de « prestations de services » auprès des adhérents volontaires pour réaliser des actions d'accompagnement non financées par ailleurs.
- Développement des relations et partenariats nécessaires pour assurer toutes les missions et positionner les Communes forestières comme actrices dans le domaine.
- Assurer une veille active (technique, politique et financière) régionale sur le foncier.
- Participer aux réunions organisées avec les référents sur d'autres thématiques et articuler les missions en conséquence.

### **Profil**

- Bac+ 2 minimum, de formation forestière et/ou développement local.
- Connaissance de l'organisation du fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs du département considéré.
- Avoir de bonnes bases de connaissances du secteur forêt-bois dans les domaines thématiques cités.
- Grande autonomie, capacité à entreprendre et être force de proposition
- Aptitude au travail à distance avec l'équipe.
- Qualités en matière de communication et d'animation.
- Ordre et rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

### **Informations complémentaires**

#### **Conditions**

Contrat à durée déterminée de 12 mois (prolongeable et évolutif vers un CDI)

Poste à temps plein, 35H hebdomadaires

Localisation du lieu de travail : Lempdes (63). Des déplacements dans le département sont à prévoir et ponctuellement en région, et au niveau national

Rémunération : Entre 2 300€ et 2500€ brut à discuter selon expérience.

Permis B exigé et voiture

Entretiens prévus le 17/12/2024

Prise de poste le : 06/01/2025

Coordonnées pour postuler

[rh.aura@communesforestieres.org](mailto:rh.aura@communesforestieres.org)